Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 035-213501554-20251217-74_2025-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

❖

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

❖

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LOHEAC

N° 74/25

Le mercredi 17 décembre 2025 à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick BERTIN, maire.
Date de la convocation : 9 décembre 2025
Membres en exercice : 15
Membres présents : 12
Membres votants : 15
Présents : M. Patrick BERTIN, Maire, Mme Marie-Annick CLOLUS, M. Claude ROBIN, Mme Sylvie MONNIER, Adjoints. M. Alain MOREL, M. Jean-René ROCHER, M. Jean-François COUROUSSE, M. Yves PAPAIL, Mme Sabrina LEON-HUGUET, M. Jean-François CLAIRON, Mme Martine JUSTAL, Mme Christelle LECOQ
Pouvoir : Karine CHAZOULE à Sylvie MONNIER, Mme Noromalala DAVID-RAJAONARIVO à Marie-Annick CLOLUS, Ronan COUDRAIS à Yves PAPAIL
Secrétaire de séance : Sylvie MONNIER

****

OBJET : URBANISME – DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Monsieur Ronan COUDRAIS, adjoint, présente la demande de droit de préemption reçue par la commune sur la parcelle suivante :

- ZC 197 – terrain bâti – 13 rue hoche – 1045 m² -

****

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE RENONCER** à préempter cette parcelle

RESULTAT DU VOTE	
Votants =	15
POUR ……..	15
CONTRE …….	0
ABSTENTION ……	0

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Patrick BERTIN

Certifiée exécutoire :
- Compte tenu de sa transmission à la Préfecture le : 23 décembre 2025
- De l'affichage le : 23 décembre 2025